

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05495

Numéro SIREN : 908 031 529

Nom ou dénomination : 32 ECU-REIMS

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 9378

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : <u>SAS 32 ECU-REIMS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>1</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>594 Avenue WILLY BRANDT 59000 LILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u></u>		
Numéro SIRET* <u>9 0 8 0 3 1 5 2 9 0 0 0 1 3</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. <u>31122021</u> N-1		
		Net <u>3</u> Net <u>4</u>		
		Brut <u>1</u> Amortissements, provisions <u>2</u>		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ			BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BI	BM	
		En cours de production de biens BN	7 208 945 BO	7 208 945
		En cours de production de services BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis BR		BS
		Marchandises BT		BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY
		Autres créances (3) BZ	1 406 000 CA	1 406 000
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
	Disponibilités CF	1 000 CG	1 000	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
	TOTAL (III) CJ	8 615 945	CK	8 615 945
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	8 615 945	IA	8 615 945
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
CP		CR		
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 32 ECU-REIMS		Néant	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 ...)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence FK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	1 000		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 013 185		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 601 760		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	8 614 945		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 615 945		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 614 945		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 32 ECU-REIMS

		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FI	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM	7 208 945	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 208 945
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	7 208 945	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*			GB	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC		
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	7 208 945
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GG		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL		
	Différences positives de change			GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN		
Total des produits financiers (V)				GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ		
	Différences négatives de change			GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS		
Total des charges financières (VI)				GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV		
				GW		

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 32 ECU-REIMS	Néant
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 208 945
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 208 945
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9		
complémentaires personnelles	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(joindre en annexe)			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs	

SAS 32 ECU-REIMS
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 594 avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE
RCS LILLE METROPOLE 908 031 529

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 27 juin,
A 16 heures 30.

Les associées de la société 32 ECU-REIMS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, divisé en 1.000 actions de 1 Euro chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associée présente au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par la société NACARAT, représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON, Présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente, permet de constater que les associées présentes ou représentées possèdent 1.000 actions sur les 1.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocations des associées,
- la feuille de présence et la liste des associées,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la présidente,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La Présidente déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque associée huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi au titre de l'exercice 2021, et approbation desdites conventions,
- Reprise des actes et engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Questions diverses.



Puis, elle présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associées, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021 tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat nul, constate qu'il n'y a pas lieu à affecter le résultat.

S'agissant du premier exercice, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucunes conventions de cette nature n'ont été conclues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom et par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

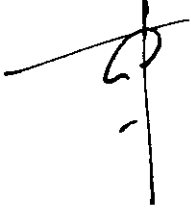
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les associés.



LA PRESIDENTE ET LES ASSOCIÉES TOUTES PRESENTES OU REPRESENTÉES

La société NACARAT

Représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON



La société METIN.Y,

Représentée par Monsieur Ludovic MONTAUDON



 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

